



## Couverture flexible pour votre entreprise.



[generali.ch/plandesecurite](http://generali.ch/plandesecurite)



Les affaires marchent. Les carnets de commandes sont pleins. Qui penserait à un coup dur? Et pourtant, trois risques menacent quotidiennement toute entreprise: le vol avec effraction, les dégâts d'eau et la responsabilité civile à l'égard de tiers. C'est pourquoi il est essentiel de doter sa propre entreprise d'une protection suffisante contre les risques potentiels. Notre assurance d'entreprises constitue une solution optimale.

### Protection pour votre entreprise

L'offre d'assurance modulaire de Generali protège votre entreprise contre les conséquences financières d'événements inattendus. Par exemple, si vous subissez une perte d'exploitation à la suite d'un incendie ou d'un dégât d'eau, si toute l'informatique est paralysée en raison d'une sur-tension, ou si des prétentions en responsabilité civile injustifiées vous sont adressées.

### Protection juridique complète

L'assurance de protection juridique FORTUNA vous protège des coûteux conflits juridiques.

### Cinq modules pour une protection optimale

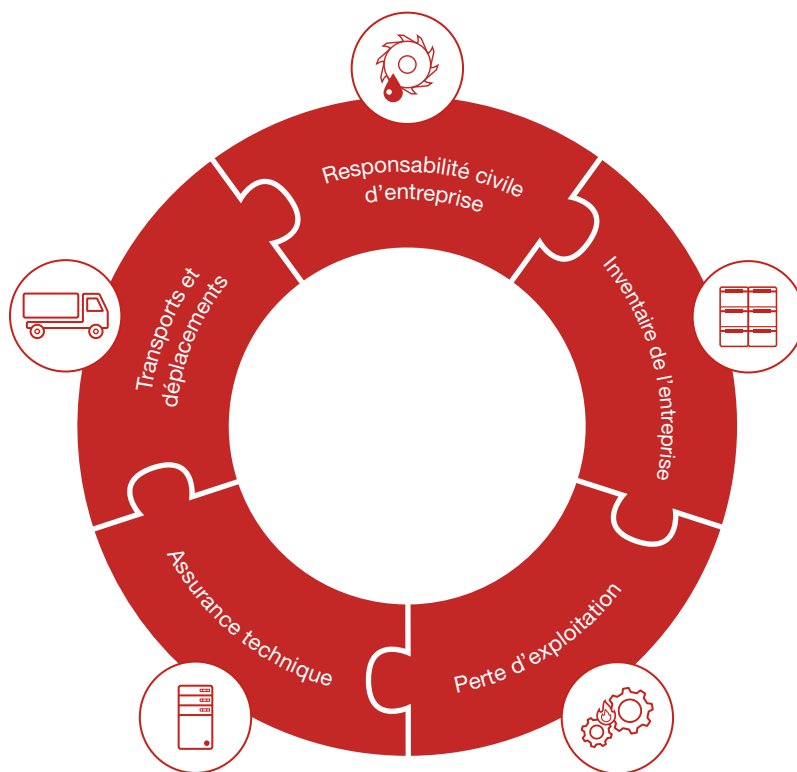
Avec l'assurance entreprises, nous vous offrons un plan de sécurité spécialement adapté à vos besoins. Il vous suffit de choisir parmi les cinq modules ceux qui sont importants pour votre entreprise et vous bénéficierez en toute simplicité d'une couverture complète d'un seul tenant. Les modules peuvent être combinés librement et taillés à la mesure de votre entreprise.

### Vos avantages

- ✓ Plusieurs modules en un seul contrat
- ✓ Rabais de combinaison à la conclusion de plusieurs modules
- ✓ Possibilité d'adapter les primes grâce à des franchises à choix
- ✓ Prestations supplémentaires gratuites, comme les frais de déblaiement
- ✓ Absence de lacunes de couverture et de doubles assurances
- ✓ Solutions de branche spécifiques
- ✓ Une couverture d'assurance complète d'un seul tenant



## La modularité et la flexibilité au service de votre entreprise



### Module inventaire de l'entreprise

Ce module assure l'ensemble des installations à la valeur à neuf et les marchandises de votre entreprise au prix courant contre les risques d'incendie, de vol par effraction, de dégât d'eau et de bris de glaces. Par ailleurs, nous prenons en charge les frais de déblaiement, de décontamination et de reconstitution, ou encore les frais de changement de serrures.

### Module perte d'exploitation

Si votre exploitation doit être entièrement ou partiellement interrompue à la suite d'un dommage assuré tel qu'un incendie, un vol par effraction ou un dégât d'eau, l'assurance de la perte d'exploitation compense votre manque à gagner. L'assurance couvre aussi, par exemple, les pertes sur débiteurs ou les frais supplémentaires pour maintenir l'exploitation.

### Module assurance technique

Ce module assure l'équipement électronique tel qu'ordinateurs, appareils de télécommunication ou encore les systèmes d'exploitation et les supports d'information interchangeables. Ils sont ainsi couverts contre la détérioration ou la destruction à la suite d'une action extérieure, telle qu'une chute ou une surtension. L'assurance couvre entre autres également les frais de récupération de données ainsi que les frais de déblaiement.

### Module transports et déplacements

Durant vos déplacements professionnels, ce module assure aussi bien les marchandises que vos effets personnels à la valeur de remplacement en cas de destruction, détérioration ou disparition. Les frais en vue de restreindre le dommage ainsi que les frais pour prévenir un dommage imminent sont également pris en charge.

### Module responsabilité civile d'entreprise

La responsabilité civile d'entreprise vous protège contre les conséquences financières de lésions corporelles et de dégâts matériels causés à des tiers. Cela englobe par exemple le paiement d'indemnités en cas de prétentions justifiées et la défense contre des prétentions injustifiées, ainsi que la prise en charge de frais d'expertise, d'avocat ou de justice.



## Assurances complémentaires

Protection juridique pour entreprises, véhicules utilitaires, assurance perte de gain accident et maladie.



## Solutions de branche spécifiques

En plus du système modulaire, nous offrons des solutions spécifiques pour de nombreux secteurs d'activités. Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous adresser à votre conseiller ou à votre conseillère.

**Contact:** en cas de question ou pour toute demande d'offre sans engagement, contactez votre conseiller ou votre conseillère personnel(le). Pour plus d'informations, rendez-vous sur [generali.ch](http://generali.ch).